

BOIP

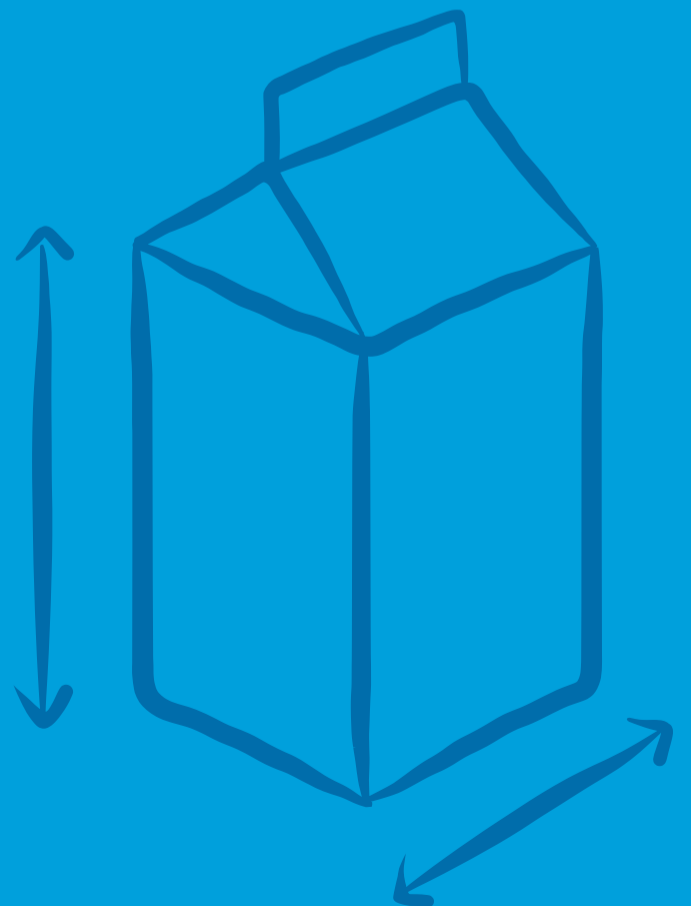
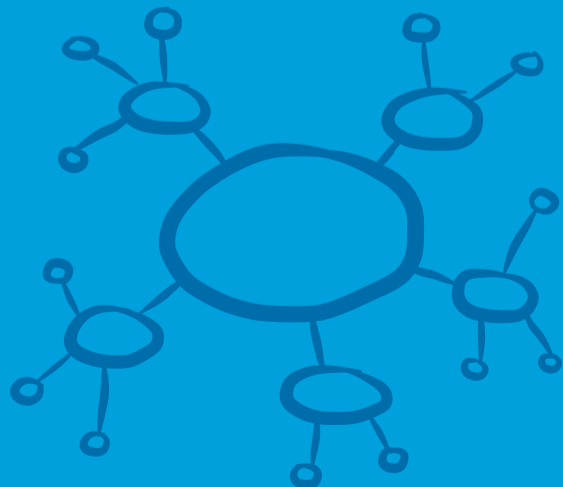


Office Benelux de la  
**Propriété  
intellectuelle**



# Rapport Annuel 2019

[www.boip.int](http://www.boip.int)



# Table des matières

4	Marques
14	Modèles
17	i-DEPOT
20	Organisation
22	Comptes annuels résumés
30	Certification des commissaires aux comptes indépendants

# Marques



## Dépôts Benelux 2015-2019 <sup>12</sup>

2019	Dépôts Benelux (en chiffres)	20 418
	Dont introduits électroniquement (en %)	99,78
2018	Dépôts Benelux (en chiffres)	20 723
	Dont introduits électroniquement (en %)	99,80
2017	Dépôts Benelux (en chiffres)	21 633
	Dont introduits électroniquement (en %)	98,92
2016	Dépôts Benelux (en chiffres)	21 778
	Dont introduits électroniquement (en %)	99,06
2015	Dépôts Benelux (en chiffres)	22 211
	Dont introduits électroniquement (en %)	98,56

- 1 Les nombres des dépôts sont repris sur la base de la date de dépôt.
- 2 Ces statistiques reprennent aussi les dépôts échus. Une partie des dépôts échus ne s'est pas vue attribuer de numéro de déposant et de ce fait pas de pays d'origine. De là découlent les différences entre les chiffres repris dans ce tableau et le tableau 'Dépôts Benelux par pays d'origine'.

## Marques collectives 2015-2019 (en chiffres) <sup>12</sup>

2019	24 <sup>3</sup>
2018	53
2017	53
2016	88
2015	62

- 1 Les nombres des dépôts sont repris sur la base de la date de dépôt.
- 2 Ces statistiques reprennent aussi les dépôts échus. Une partie des dépôts échus ne s'est pas vue attribuer de numéro de déposant et de ce fait pas de pays d'origine. De là découlent les différences entre les chiffres repris dans ce tableau et le tableau 'Dépôts Benelux par pays d'origine'.
- 3 21 marques collectives ont été déposées après la modification de la loi au 1er mars 2019 (marques collectives dites « nouveau style ») et 3 marques ont été déposées avant cette date (« ancien style »). Voir aussi : [www.boip.int](http://www.boip.int)

## Marques de certification 2019<sup>1</sup>

2019

49

1 Depuis le 1er mars 2019, en plus des marques individuelles et collectives, il est possible de déposer des marques de certification. Avant le 1er mars 2019, les marques de certification n'existaient pas au Benelux. Voir aussi : [www.boip.int](http://www.boip.int)

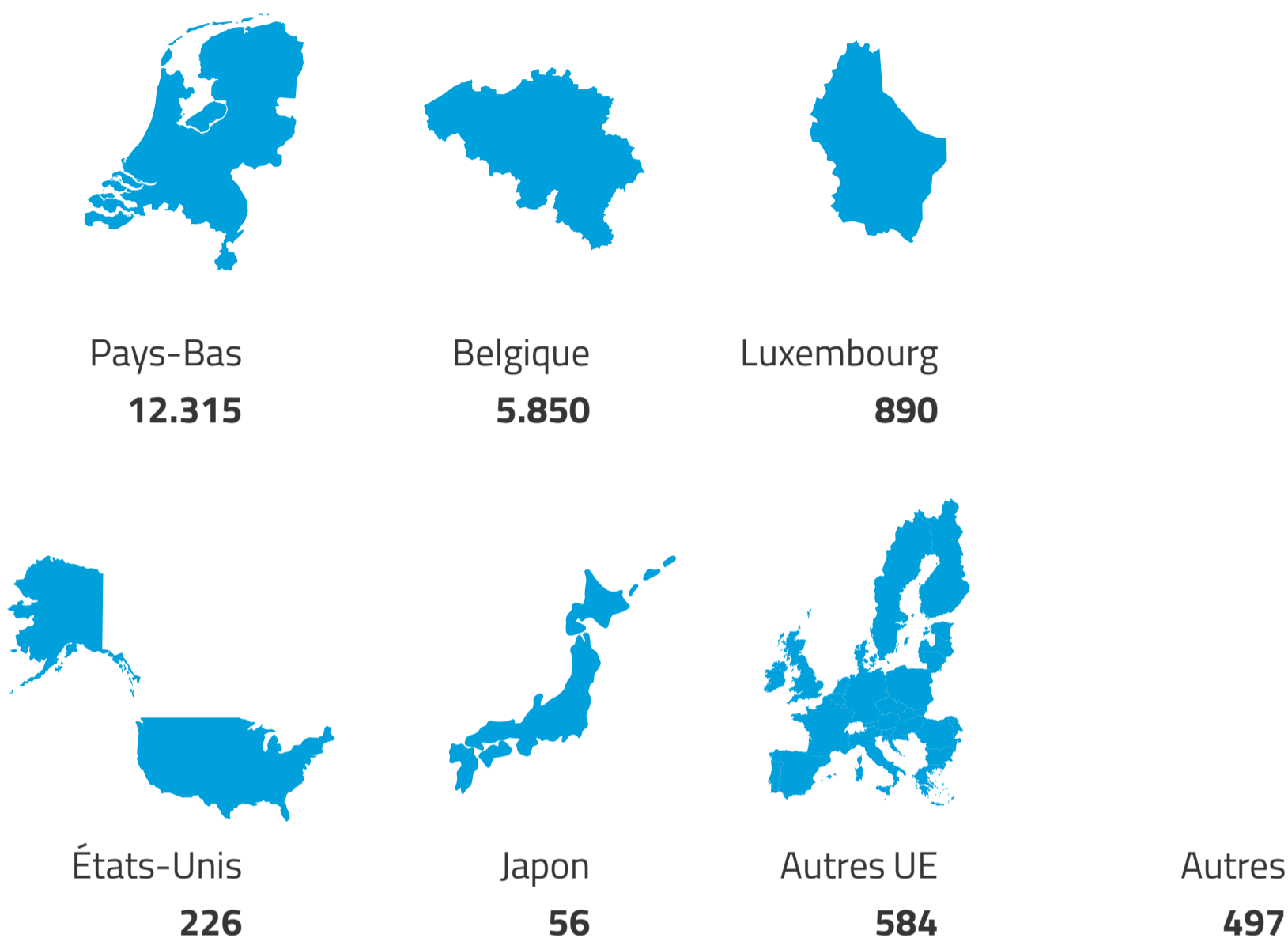
### Dépôts Benelux par modalité de paiement 2015-2019 (en chiffres)

	2019	2018	2017	2016	2015
iDEAL	4 389	3 838	4 250	4 276	2 598
Bancontact/Mister Cash	520	563	945	815	416
Belfius Direct Net	210	142	0	0	0
Money transfer	4 069	5 333	7 554	8 195	14 582
CBC Online	32	17	0	0	0
DirectEbanking (BE)	4	4	0	0	0
ING HomePay	123	77	0	0	0
KBC Online	254	180	0	0	0
Compte courant	8 887	8 562	6 589	6 017	2 934
Maestro	54	60	0	0	0
MasterCard	1 111	1 113	1 208	1 327	884
Sofort Überweisung (DE)	4	3	0	0	0
VISA	759	831	972	1 062	723
Giropay	2				
<b>Total</b>	<b>20 418</b>	<b>20 723</b>	<b>21 518</b>	<b>21 692</b>	<b>22 137</b>

### Dépôts Benelux par langue 2015-2019

	2019		2018		2017		2016		2015	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Anglais	2 835	13,89	2 625	12,67	2 957	13,67	2 997	13,76	2 675	12,04
Français	2 900	14,20	3 036	14,65	3 050	14,10	3 193	14,66	3 377	15,20
Néerlandais	14 683	71,91	15 062	72,68	15 626	72,23	15 588	71,58	16 158	72,75
<b>Total</b>	<b>20 418</b>	<b>100</b>	<b>20 723</b>	<b>100</b>	<b>21 633</b>	<b>100</b>	<b>21 778</b>	<b>100</b>	<b>22 210</b>	<b>100</b>

## Dépôts Benelux par pays d'origine 2019



## Dépôts Benelux par pays d'origine 2015-2019

	2019		2018		2017		2016		2015	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Pays-Bas	12 315	60,31	12 296	59,34	12 669	58,56	12 690	58,29	13 300	59,90
Belgique	5 850	28,65	6 138	29,62	6 296	29,10	6 305	29,00	6 208	28,00
Luxembourg	890	4,36	854	4,12	1 006	4,65	1 090	5,00	1 137	5,10
États-Unis	226	1,11	205	0,99	254	1,18	298	1,40	339	1,50
Japon	56	0,27	39	0,19	18	0,09	25	0,10	32	0,10
Autres UE	584	2,86	686	3,31	885	4,09	874	4,01	744	3,40
Autres	497	2,44	505	2,43	505	2,33	489	2,25	451	2,00
<b>Total</b>	<b>20 418</b>	<b>100</b>	<b>20 723</b>	<b>100</b>	<b>21 633</b>	<b>100</b>	<b>21 771</b>	<b>100</b>	<b>22 211</b>	<b>100</b>

## Nombre de marques publiées 2015-2019 (en chiffres)

	Individuelles	Collectives	Certification	Total
<b>2019</b>	18 581	73 <sup>1</sup>	49 <sup>2</sup>	<b>18 654</b>
2018	16 623	39		<b>16 662</b>
2017	18 532	54		<b>18 586</b>
2016	18 929	66		<b>18 995</b>
2015	19 149	54		<b>19 203</b>

- 1 21 marques collectives ont été déposées après la modification de la loi au 1er mars 2019 (marques collectives dites « nouveau style ») et 3 marques ont été déposées avant cette date (« ancien style »). Voir aussi : [www.boip.int](http://www.boip.int)
- 2 Depuis le 1er mars 2019, en plus des marques individuelles et collectives, il est possible de déposer des marques de certification. Avant le 1er mars 2019, les marques de certification n'existaient pas au Benelux. Voir aussi : [www.boip.int](http://www.boip.int)

## Demandes de renouvellements 2015-2019 (en chiffres)

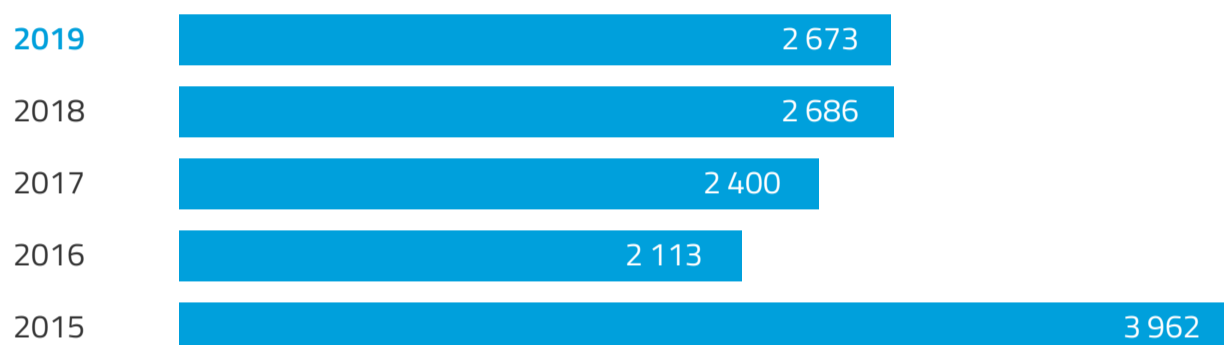
	Individuelles	Collectives	Total
<b>2019</b>	11 658	64	<b>11 722</b>
2018	13 438	59	<b>13 497</b>
2017	13 165	49	<b>13 214</b>
2016	13 153	60	<b>13 213</b>
2015	14 717	53	<b>14 770</b>

## Enregistrements internationaux demandés par l'intermédiaire du BOIP

2015-2019 (en chiffres)



## Enregistrements internationaux valables dans le Benelux 2015-2019 (en chiffres)





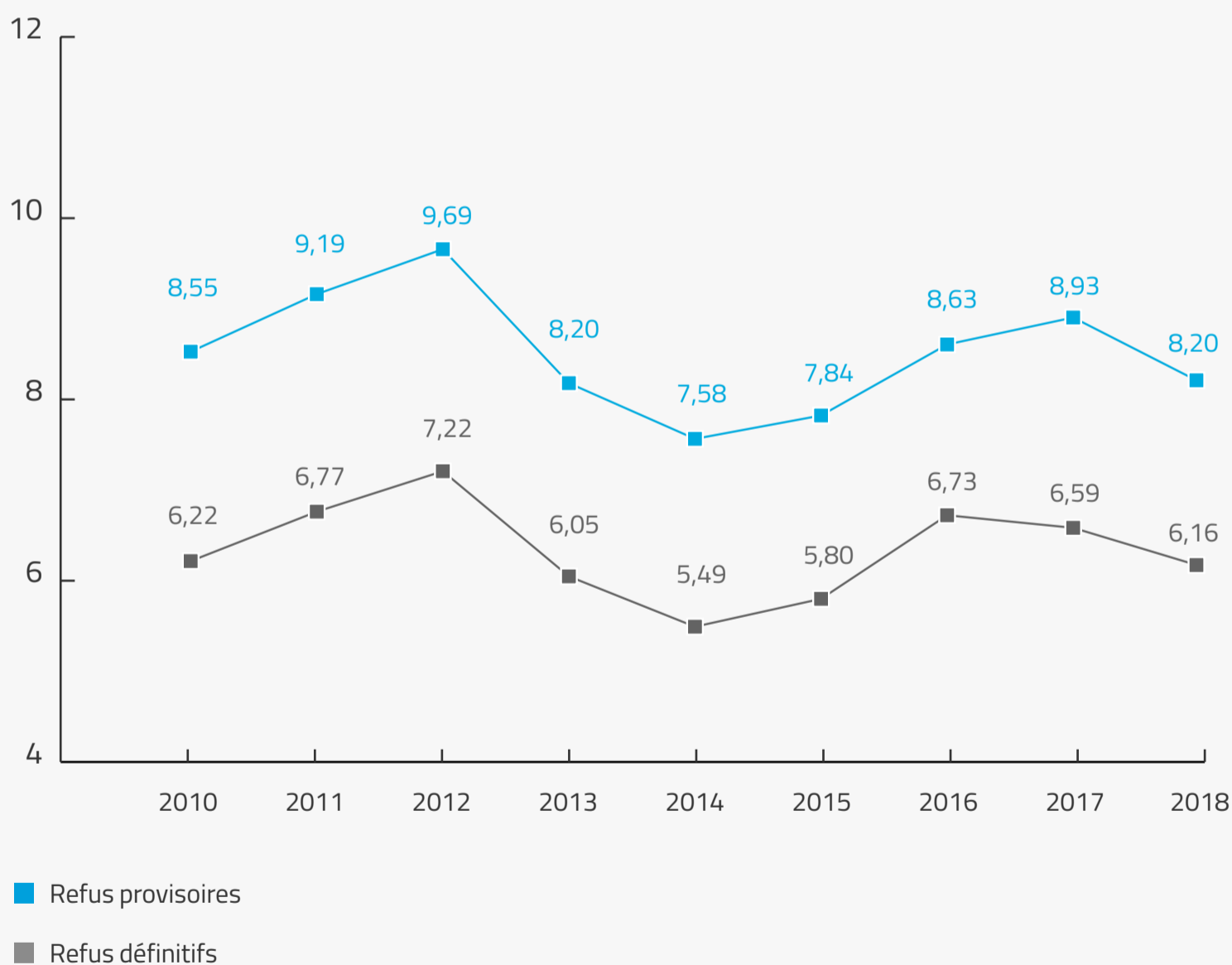
## Refus pour motifs absolus - Statistiques 2018 <sup>1</sup>

	Nombre	%
<b>Dépôts Benelux</b>		
Total <sup>2</sup>	20 802	100
Introduits par le titulaire de la marque	8 380	40,28
Introduits par le mandataire	12 422	59,72
<b>Refus provisoires</b>		
Total	1 705	8,20
En totalité	1 635	
En partie	70	
Introduits par le titulaire de la marque	915	10,92
Introduits par le mandataire	790	6,36
Dépôts enregistrés après refus provisoire <sup>3</sup>	274	1,31
Dépôts retirés sur demande/enregistrements accélérés radiés	112	0,54
Dépôts classés sans suite	13	0,06
Délai de réclamation non encore expiré (règle 1 15 RE)	16	0,08
<b>Refus définitifs</b>		
Total	1 281	6,16
Dont enregistrements accélérés radiés	52	
En totalité	1 229	
En partie	52	
Introduits par le titulaire de la marque <sup>4</sup>	845	10,08
Introduits par le mandataire <sup>4</sup>	436	3,50
Réclamation formulée	269	
Aucune réclamation formulée	1 012	
Recours introduit (article 2 12 CBPI) <sup>5</sup>		
En Belgique	0	
Aux Pays-Bas	2	
Au Luxembourg	0	
Auprès de la Cour de Justice Benelux (à partir de 2018)	1	

## Notes sur la table 'Refus pour motifs absolus'

- 1 Les statistiques relatives à 2019 ne sont pas encore disponibles à cause des délais prescrits pour cette procédure.
- 2 Il est uniquement tenu compte des dépôts recevables pour ces statistiques.
- 3 Il s'agit le plus souvent de refus provisoires qui sont révisés après une réaction du titulaire de marque/mandataire, par exemple lorsque le dépôt est limité ou que la consécration par l'usage est démontrée.
- 4 Ces pourcentages de refus sont calculés par rapport au nombre de dépôts effectués par les titulaires de marque/mandataires.
- 5 Contrairement à tous les autres chiffres dans ce tableau, où les quantités sont calculées en fonction de la date de dépôt dans l'année considérée, le nombre de recours a été calculé en fonction de la date d'introduction du recours.

## Evolution des refus pour motifs absolus par rapport au nombre de dépôts 2009 -2018



## Oppositions

	Nombre	%
Recevables	953	99,1
Non recevables	9	0,9
<b>Total</b>	<b>962</b>	
<b>Terminées en 2019 (oppositions recevables)</b>		
Total	577	60,5
<b>Examen en cours (oppositions recevables)</b>		
de 2019	375	39,3
<b>Langue de la procédure (oppositions recevables) <sup>1</sup></b>		
Néerlandais	604	63,4
Français	155	16,3
Anglais	150	15,7
<b>Opposition dirigée contre (oppositions recevables)</b>		
Marque Benelux	871	91,4
Marque international	82	8,6
<b>Opposition basée sur (oppositions recevables) <sup>2</sup></b>		
Marque Benelux	316	33,2
Marque de l'Union européenne	600	63,0
Marque internationale	225	23,6
Marque notoirement connue (art. 6bis Convention de Paris)	39	4,1
Appellations d'origine et indications géographiques protégées <sup>3</sup>	4	0,4
Marque déposée par un agent <sup>3</sup>	0	0

- 1 Il est possible d'invoquer différents types de droits pour une même opposition.
- 2 Certaines clôtures ont lieu avant l'adoption de la langue de procédure.
- 3 Introduit à partir du 1er mars 2019 suite à la transposition de la Directive (UE) 2015/2436 sur les marques.

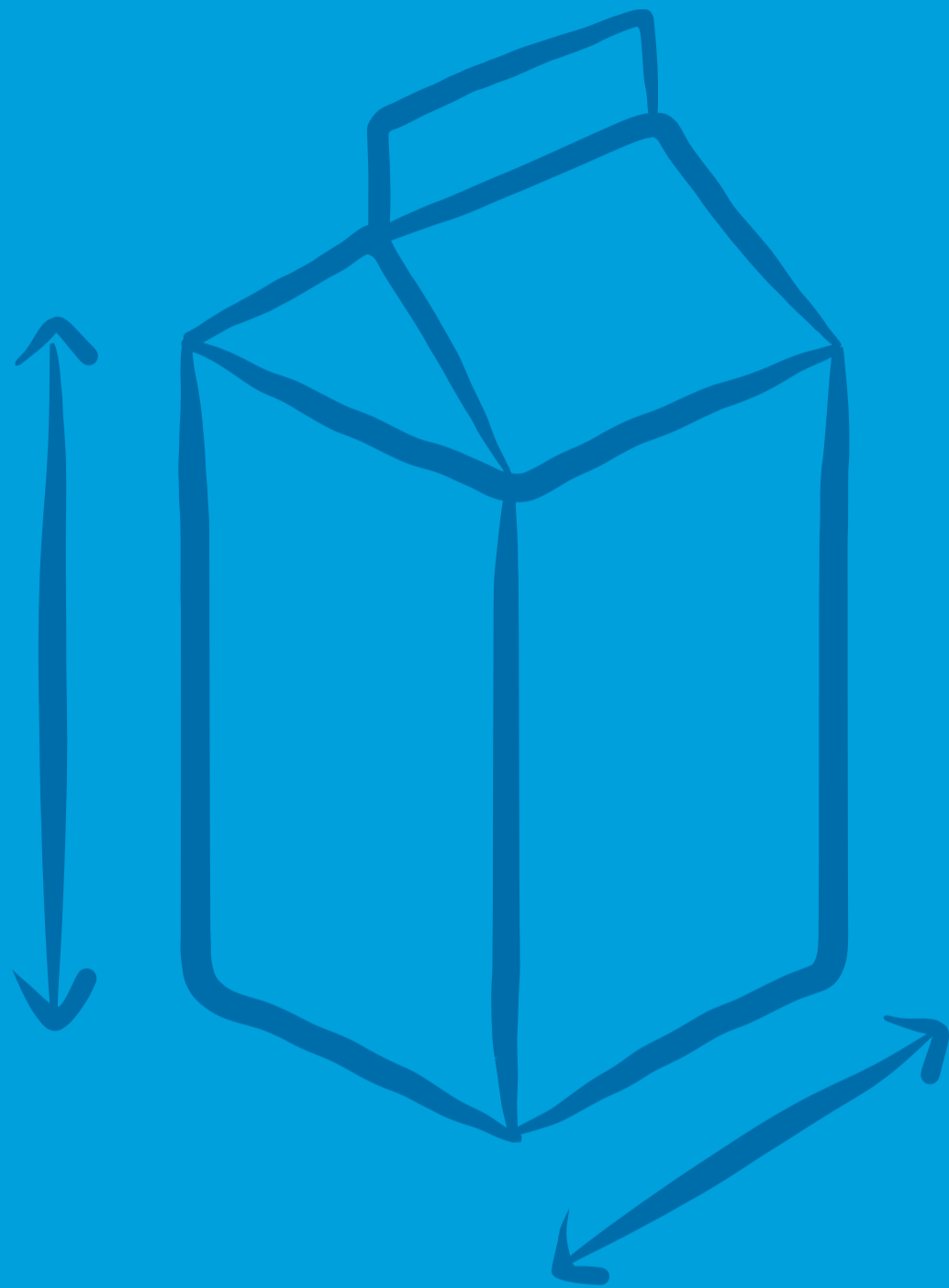
## Procédures de radiation

	Nombre	%
Recevables	113	100,0
Non recevables	0	0,0
<b>Total</b>	<b>113</b>	
<b>Examen en cours (demandes recevables)</b>		
de 2019	65	57,5
<b>Langue de procédure (demandes recevables) <sup>1</sup></b>		
Néerlandais	71	62,8
Français	18	15,9
Anglais	19	16,8
<b>Radiation dirigée contre (demandes recevables)</b>		
Marque Benelux	91	80,5
Marque internationale	22	19,5
<b>Radiation basée sur (demandes recevables) <sup>2</sup></b>		
Déchéance	67	59,3
Nullité absolue	36	31,9
Nullité relative	46	40,7

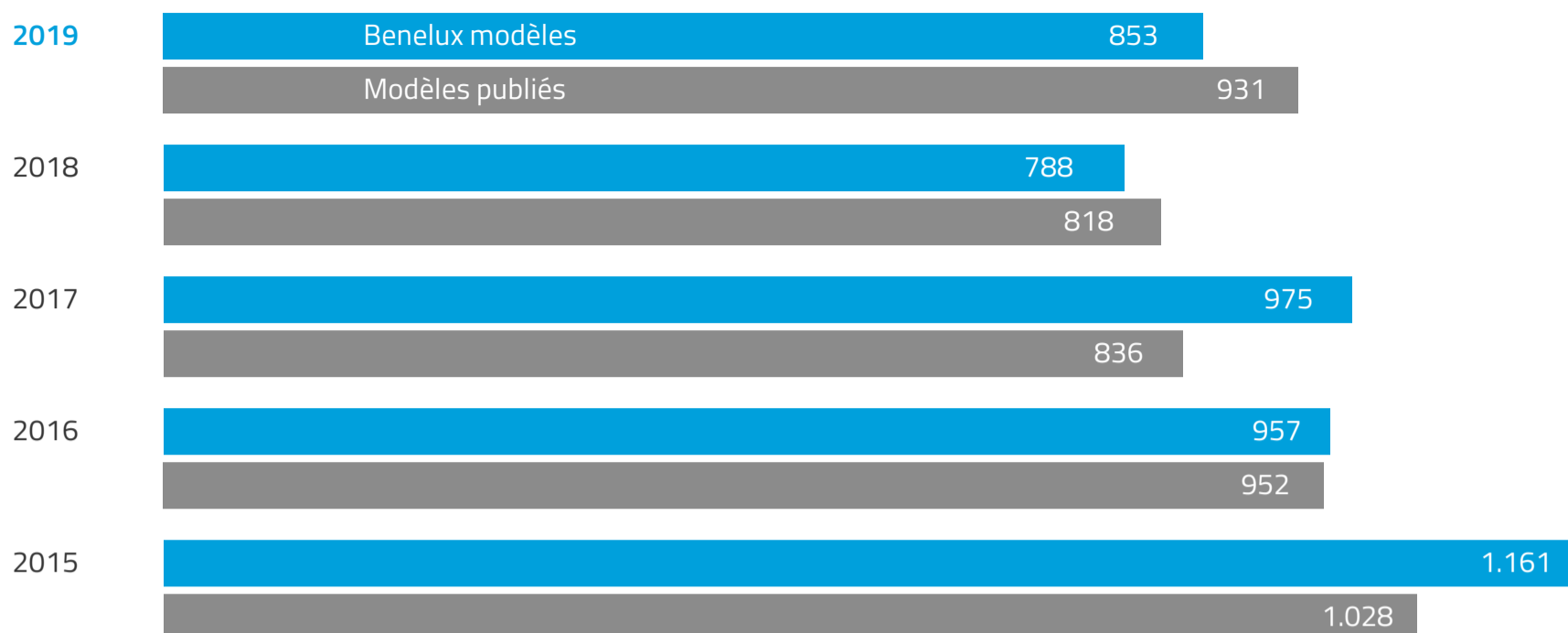
1 Certaines clôtures ont lieu avant l'adoption de la langue de procédure.

2 Il est possible d'invoquer différents types de droits pour une même demande en radiation.

# Modèles

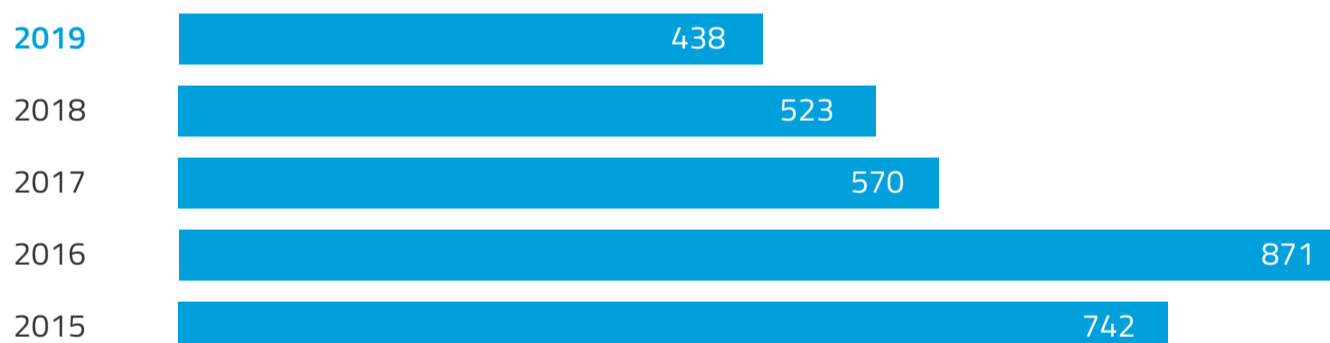


## Benelux modèles 2015-2019 (en chiffres) <sup>1</sup>



1 Les chiffres repris dans ces tableaux sont basés sur le nombre de modèles et non le nombre de dépôts. Les chiffres ne concernent que les modèles recevables.

## Demandes de renouvellement 2015-2019 (en chiffres) <sup>1</sup>



1 Les chiffres repris dans ces tableaux sont basés sur le nombre de modèles et non le nombre de dépôts. Les chiffres ne concernent que les modèles recevables.

## Mode d'application 2015-2019 (en %) <sup>1</sup>



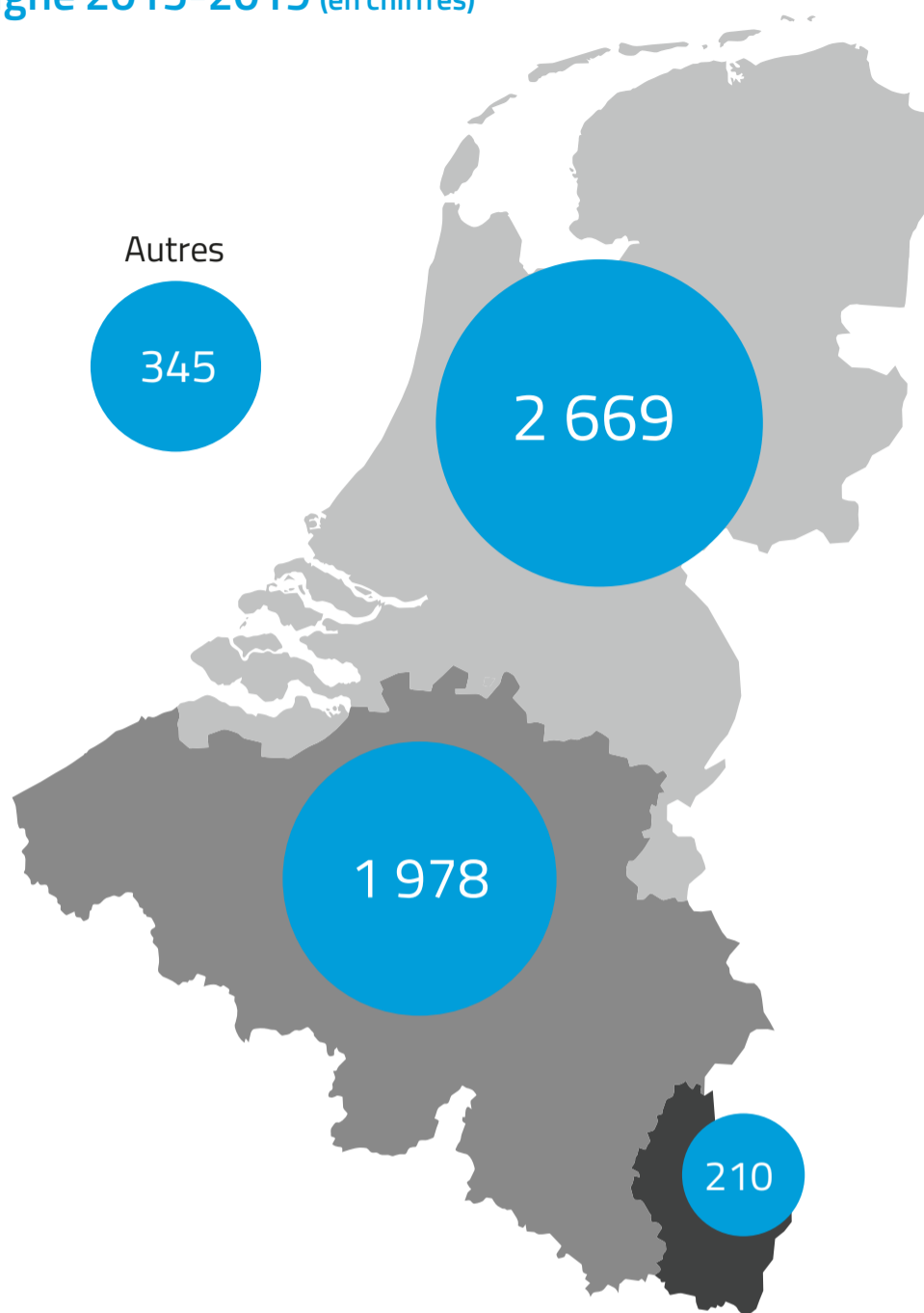
1 Les chiffres repris dans ces tableaux sont basés sur le nombre de modèles et non le nombre de dépôts. Les chiffres ne concernent que les modèles recevables.

i-DEPOT





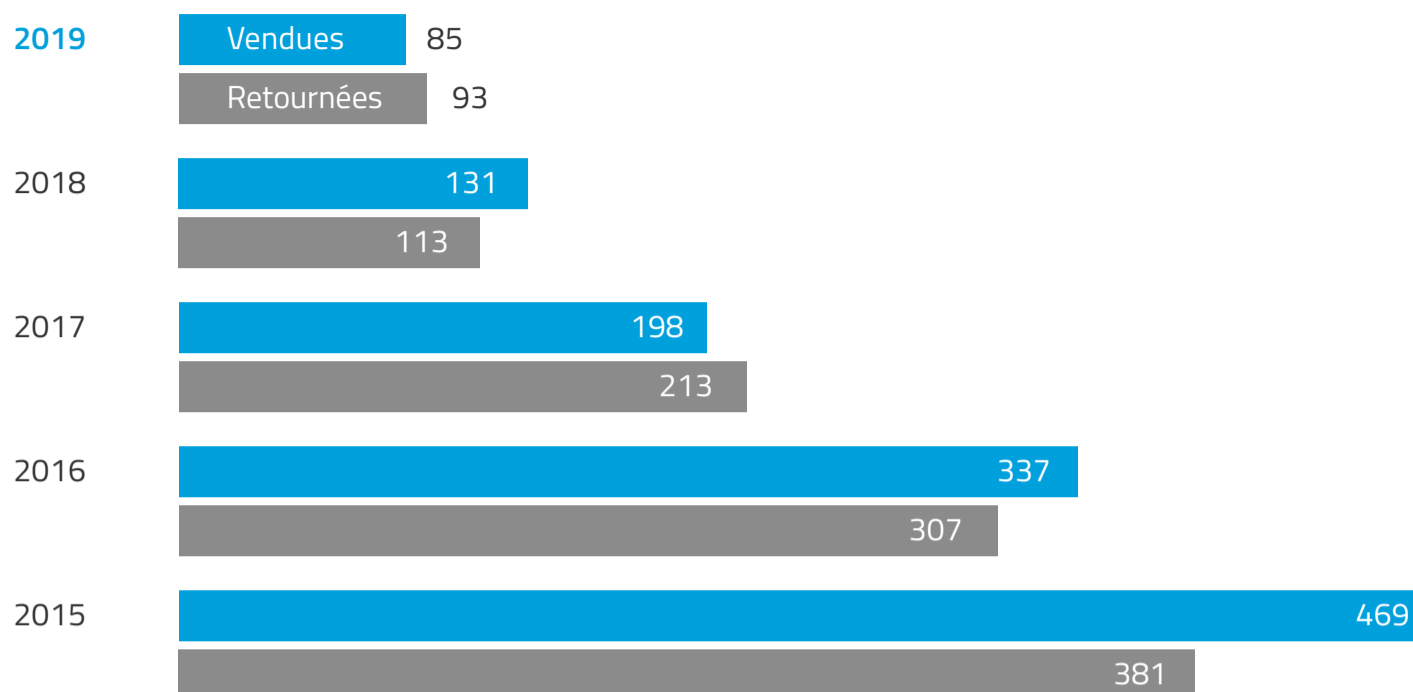
## i-DEPOTs en ligne 2015-2019 (en chiffres)



## i-DEPOTs en ligne 2015-2019 (en chiffres)

	2019	2018	2017	2016	2015
Belgique	1 978	1 836	2 161	2 288	2 294
Pays-Bas	2 669	2 737	2 703	2 887	2 937
Luxembourg	210	191	172	245	177
Autres	345	267	221	208	156
<b>Total</b>	<b>5 202</b>	<b>5 031</b>	<b>5 257</b>	<b>5 628</b>	<b>5 564</b>

## Enveloppes i-DEPOTs 2015-2019 (en chiffres) <sup>1</sup>



1 Une enveloppe vendue n'est pas nécessairement retournée au cours de la même année. Il est donc possible que le nombre d'enveloppes retournées dépasse celui des enveloppes vendues.

## Répartition des enveloppes i-DEPOT par pays 2015-2019 (en chiffres)

	2019	2018	2017	2016	2015
Belgique	48	33	73	129	135
Pays-Bas	31	14	107	123	180
Luxembourg	13	65	27	45	43
Autres	1	2	6	10	23
<b>Total</b>	<b>93</b>	<b>113</b>	<b>213</b>	<b>307</b>	<b>381</b>

## Nombre de prolongements du délai de conservation 2015-2019 (en chiffres)



# Organisation



# Organisation

Nos bureaux sont établis à La Haye. L'organisation compte 70 employés. Nous collaborons étroitement avec les services nationaux à Bruxelles et au Luxembourg.

## Nombre d'employés

	31-12-19	31-12-18
NL	53	59
B	15	16
L	1	3
FR	1	1
<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>79</b>
Homme	35	41
Femme	35	38
<b>Total utp (unités temps plein)</b>	<b>62,47</b>	<b>69,87</b>



## Offices nationaux

### Office national Belgique

Service Public Fédéral Économie  
PME, Classes Moyennes et Énergie  
Office de la Propriété intellectuelle  
City Atrium - Rue du Progrès 50  
1210 Bruxelles  
T +32 2 277 90 11  
piie.trademarks@economie.fgov.be  
<https://economie.fgov.be/fr/themes/propriete-intellectuelle>

### Office national Luxembourg

Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur  
Office de la propriété intellectuelle  
Boulevard Royal 19-21  
L -2914 Luxembourg  
T +352 247 841 13  
dpi@eco.etat.lu  
<https://meco.gouvernement.lu/fr.html>

# Comptes annuels résumés



# Comptes annuels résumés

## Notes explicatives

Le présent chapitre est un résumé des comptes annuels établis, portant sur l'exercice 2019. La certification ne porte que sur le bilan, le compte de résultat, l'état des mutations du capital propre et les notes explicatives correspondantes de la section Finance du présent rapport annuel. Il n'existe aucun critère général fixe pour l'établissement d'un résumé des comptes annuels. C'est pourquoi la direction a défini elle-même ces critères. L'objectif de ce chapitre est d'offrir un résumé accessible au grand public des comptes annuels établis du BOIP. Les critères appliqués et le niveau d'agrégation de ce résumé ont été établis dans ce but.

Le bilan au 31 décembre 2019 et le compte d'exploitation 2019 sont repris dans leur intégralité dans ce résumé, de même que le relevé des mouvements de capitaux propres.

Les comptes annuels établis ont été dressés en vertu des IPSAS. Le résumé s'en tient à la reproduction des principes comptables d'application à certains postes corporels des comptes annuels. Les notes explicatives exigées par les IPSAS ont été reprises sous forme simplifiée, en tenant compte de l'objectif visé par ce résumé.

Le résumé ci-joint a été publié ultérieurement aux comptes annuels établis. Étant donné que ledit document vise uniquement à offrir un récapitulatif des comptes annuels d'origine portant sur l'exercice 2019, il n'y est pas tenu compte d'évènements survenus pendant la période intermédiaire entre les deux publications.

La lecture de ce résumé ne peut par conséquent pas se substituer à la lecture des comptes annuels établis portant sur l'exercice 2019, puisque plusieurs simplifications y ont été apportées. Tout utilisateur souhaitant disposer de plus amples informations peut consulter un exemplaire des comptes annuels établis, disponible aux bureaux du BOIP.

# Bilan 2019

(après traitement de la proposition d'affectation du résultat)

en milliers d'euros	31-12-2019	31-12-2018
<b>Actif</b>		
<b>Actif circulant</b>		
Valeurs disponibles	7 702	4 754
Créances et produits à recevoir	3 420	3 041
	11 122	7 795
<b>Actif immobilisé</b>		
Immobilisations financières	13 546	12 533
Immobilisations financières pension	8 497	5 479
Immobilisations corporelles	5 209	5 547
Immobilisations incorporelles	4 167	5 571
	31 419	29 130
<b>Total de l'actif</b>	<b>42 541</b>	<b>36 925</b>
<b>Passif</b>		
<b>Dettes à court terme</b>	7 225	7 117
<b>Dettes à long terme</b>		
Personnel	19 984	16 549
Pour le compte et aux risques du personnel	8 664	5 479
BPP	1 532	2 552
	30 180	24 580
<b>Capital propre</b>		
Excédent cumulé	5 136	5 228
<b>Total du passif</b>	<b>42 541</b>	<b>36 925</b>

## Note explicative du bilan

- Le résumé des comptes annuels a été établi pour satisfaire aux articles 19 et 20 du règlement financier.
- Les obligations, actions et autres placements sont repris à leur valeur de marché. Les résultats réalisés et non-réalisés sont comptabilisés dans le compte d'exploitation. Cela s'applique aux placements effectués pour le compte et aux risques du BOIP ainsi qu'aux placements effectués dans des fonds de pension pour le compte et aux risques des affiliés.
- Les immobilisations (in)corporelles ont été évaluées à leur prix d'acquisition ou aux frais engagés, déduction faite des amortissements cumulés et, le cas échéant, de dépréciations particulières.
- Les dettes à court terme se composent principalement de montants reçus en avance (paiements pour des services qui n'ont pas encore été fournis).
- Les dettes à long terme concernent dans une large mesure des dettes liées aux régimes du personnel, qui doivent, en vertu des IPSAS, être justifiées en tant que dettes. Le BOIP compte, entre autres, une position d'endettement pour les charges de retraite et coûts de garantie futurs. Au total, la dette s'élève à 21 485 000 (contre 15 891 000 € en 2018).
- L'excédent cumulatif correspond, outre aux résultats d'exploitation cumulatifs retenus, également aux mutations effectuées dans les dettes à long terme, qui sont directement traitées via le capital propre.



# Comptes annuels résumés 2019

en milliers d'euros	Budget 2019	2019	2018
<b>Recettes</b>			
Chiffre d'affaires des dépôts	5 473	6 715	5 307
Chiffre d'affaires des renouvellements	3 860	4 396	4 099
Autre	5 206	6 995	5 204
<b>Total des recettes</b>	<b>14 539</b>	<b>18 106</b>	<b>14 610</b>
<b>Coûts d'exploitation</b>			
Coûts salariaux	7 284	7 197	7 754
Charges sociales	1 334	1 198	1 472
Charges de retraite	2 982	2 729	3 230
Autres frais de personnel	637	721	281
Prélèvements fiscaux et sociaux internes	-2 250	-2 294	-2 485
Frais de personnel	9 987	9 551	10 252
Frais d'amortissement	2 367	2 412	2 101
Autres coûts d'exploitation	3 359	4 172	3 115
<b>Moins : total des coûts d'exploitation</b>	<b>15 713</b>	<b>16 135</b>	<b>15 468</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1 174</b>	<b>1 971</b>	<b>-858</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>			
Produits d'intérêt et dividende	373	289	402
Résultats sur transactions d'investissement	10	1 052	-736
Variations de taux	0	11	-4
Produits financiers des pensions de retraite	0	939	-334
Frais bancaires	-109	-98	-90
<b>Total des charges et produits financiers</b>	<b>274</b>	<b>2 193</b>	<b>-762</b>
<b>Excédent (+) / Déficit (-)</b>	<b>- 900</b>	<b>4 164</b>	<b>-1 620</b>

## Note explicative du compte d'exploitation

Le BOIP a terminé l'exercice avec un excédent de 4 164 000 € (2018 : déficit de 1 620 000 €). Cet excédent est principalement lié à la hausse du chiffre d'affaires (suite à la modification de la structure tarifaire et au mécanisme de compensation de l'EU IPO) et aux bons résultats des placements (2 193 000 €). Il faut néanmoins tenir compte du fait qu'au niveau corporel, cet excédent est surestimé de 926 000 € puisque ce montant revient aux affiliés du régime de pension. Les règles IPSAS prévoient cependant que ce profit soit attribué au BOIP.

- Les budgets repris dans le résumé des comptes annuels ont fait l'objet d'un audit comptable.
- Par 'recettes', on entend les recettes engrangées par les services prestés au cours de l'exercice.
- Les revenus des placements incluent les revenus des placements du BOIP dans des fonds de pension, lesquels sont comptabilisés au bilan du BOIP.
- Le coût des services prestés est attribué à la même période que les recettes. Dans le cas où le résultat final d'un service ne peut être évalué de manière fiable mais devrait, selon les prévisions, être positif, les recettes ne sont alors comptabilisées qu'à hauteur des frais. Dans le cas où les frais eux-mêmes ne peuvent non plus être évalués de manière fiable, aucune recette n'est alors temporairement comptabilisée avant l'achèvement du service. Les frais déjà encourus sont par contre repris dans le compte d'exploitation.
- Le chiffre d'affaires de 18 106 000 € est nettement supérieur au budget (14 610 000 €). Les principales causes sont les recettes additionnelles issues de la modification de la structure tarifaire des dépôts et des renouvellements (1 700 000 €) et les recettes générées par le mécanisme de compensation de l'EU IPO (754 000 € pour la première fois).
- Les frais de personnel de 9 551 000 € étaient inférieurs aux prévisions (9 987 000 €), et même nettement en deçà des 10 252 000 € de l'exercice précédent. La réduction des effectifs, entre autres pour cause de réorganisations, a entraîné une baisse des coûts salariaux, et donc également des charges de retraite et charges sociales.

- Les frais d'amortissement de 2 412 000 € (budget : 2 367 000 €) dépassent les prévisions, entre autres en raison d'investissements supplémentaires dans le service d'administration.
- Les coûts restants (4 172 000 €) sont largement supérieurs au budget fixé de 3 359 000 € à cause de dépenses supplémentaires dans le cadre du projet BPP (787 000 €, qui sont par ailleurs répercutés sur les États membres). Les coûts de réorganisation de 514 000 € correspondent pratiquement au budget fixé de 500 000 €.

# État des mutations du capital propre 2019

	Autres	Réserve	Total
en milliers d'euros	réserves	réestimation	
Capital propre au 01/01/2018	8 743	-2 235	6 508
<b>Pension de retraite</b>			
Évolutions de l'effectif	0	-3 406	-3 406
Hypothèses démographiques	0	839	839
Modification du taux prévisionnel	0	1 571	1 571
Revenus des placements	0	1 000	1 000
<b>Frais de soins de santé après retraite</b>			
Modification du taux prévisionnel	0	49	49
Évolutions de l'effectif	0	287	287
<b>Résultat d'exploitation 2018</b>	-1 620	0	-1 620
<b>Capital propre au 31/12/2018</b>	<b>7 123</b>	<b>-1 895</b>	<b>5 228</b>
<b>Pension de retraite</b>			
Évolutions de l'effectif	0	0	0
Hypothèses démographiques	0	718	718
Modification du taux prévisionnel	0	-11 622	-11 622
Revenus des placements	0	8 162	8 162
<b>Fonds de pension</b>			
Suppression du compte courant du BOIP lié au fonds de pension	0	-908	-908
Autres	0	-67	-67
<b>Frais de soins de santé après retraite</b>			
Modification du taux prévisionnel	0	-390	-390
Évolutions de l'effectif	0	-149	-149
<b>Résultat d'exploitation 2019</b>	4 164	0	4 164
<b>Capital propre au 31/12/2019</b>	<b>11 287</b>	<b>-6 151</b>	<b>5 136</b>

# Certification des commissaires aux comptes indépendants



# Certification des commissaires aux comptes indépendants

Un visa de certification a été délivré pour la version néerlandaise du rapport annuel.

Les montants figurant dans ce rapport externe correspondent aux montants du rapport néerlandais.